

# INAUGURATION PARKING PMR CIMETIERE

## VILLERS-SIR-SIMON

15 novembre 2025

(Canton d'Avesnes-le-Comte)

---

*Le projet en deux mots :*

### ➔ **Création d'un parking végétalisé avec places PMR à côté du cimetière**

Par décision de la CP du 19 mai 2025, une subvention FARDA d'un montant de **5 004,50 €** a été octroyée sur un montant total de travaux HT de 25 022 €.  
Un acompte de 2 502,25 € a été versé (dossier non soldé à ce jour).

**Un conseil CAUE a été réalisé pour ce projet** (décembre 2020).

La création de ce parking s'inscrit dans une réflexion globale de réaménagement du cimetière et notamment de son extension. Ce parking est végétalisé avec places PMR et bénéficie d'une infiltration à la parcelle.

Village de **136 habitants** (Insee 2022)

*[NB : sous toute réserve, le Maire ne se représenterait pas en 2026]*

*Aux législatives de 2024, Emmanuel BLAIRY (RN) a réalisé près de 65% au 1<sup>er</sup> tour.*

## Eléments de langage possibles

---

*\* Le soutien aux communes rurales, dans l'ADN du Département, pour l'égalité entre les citoyens.*

- Pour le Département il n'y a pas de grande ou de petite commune !
- Améliorer le cadre de vie les habitants, soutenir les Maires ruraux dans leur action et ainsi l'action publique de proximité, c'est le ciment de la République !
- Dans le Pas-de-Calais le monde rural n'est pas délaissé : avec quelques 750 communes rurales, les besoins sont importants mais aucune commune n'est laissée de côté : pour ses bâtiments, ses routes, ; nous sommes présents également pour les publics dont la loi nous confie la charge : autonomie pour les personnes âgées, les bénéficiaires du RSA et l'aide au retour à l'emploi, et également le handicap, dans nos villes et dans nos villages !

*\* Le FARDA reste une politique volontariste, voulue par notre majorité !*

Dès la fin des années 80 avec la mise en œuvre de la décentralisation et mon arrivée au Département, avec Roland HUGUET et nos collègues de l'époque il nous a semblé évident de porter une attention particulière au monde rural !

Le Pas-de-Calais a une image multiple : tantôt industrielle, tantôt littorale et touristique, mais notre réalité, c'est que nous sommes aussi un des plus grands départements ruraux de France : 750 communes rurales, qui regroupent environ 1/3 des habitants du Pas-de-Calais !

Il nous faut garantir la qualité de vie en tous points du Pas-de-Calais ; cela a été le moteur principal : écoles, mairies, salles polyvalentes, rénovations de espaces, ou par exemple ce parking du cimetière, le Département au travers du FARDA « le saint FARDA » est LE partenaire incontournable de tous les Maires ruraux.

Xavier ne pourra dire le contraire ; c'est avec plaisir que je reviens ici après d'autres inaugurations

Chaque année nous renouvelons notre engagement pour ce programme et le guide du FARDA est en quelque sorte devenu le « livre de chevet » de nos Maires et des secrétaires de Mairie

- Le Pas-de-Calais est le seul département de gauche dans les Hauts de France, et pourtant nos collègues de la Région se sont largement inspirés de ce que nous faisons pour créer leur programme d'aide aux communes ; en tant qu'initiateur du FARDA je pourrais presque en demander des droits d'auteur !

- Au-delà de l'accompagnement financier, l'aide du Département c'est un appui en ingénierie, c'est de la sensibilisation, du conseil dans la conception l'élaboration des projets et l'orientation le montage des dossiers : avec nos services départementaux bien sûr, et également avec le CAUE du Pas-de-Calais, qui est présidé par notre collègue du canton de Bapaume Véronique THIEBAUT

-> 14 sollicitations en ingénierie auprès du Département pour Villers-sir-Simon depuis 2019 : c'est la preuve de la qualité du service rendu pour nos communes !

***\* Autre facteur facilitant pour une ruralité attractive : le Très Haut Débit en milieu rural, une réalité rendue possible grâce aux fonds publics et le Département***

- En 2025, plus rien ne se fait sans recourir au numérique, et notamment l'accès aux droits, aux démarches administratives, à la citoyenneté

- Pourtant de nombreux habitants sont encore éloignés de la pratique numérique, chez nos anciens mais aussi dans des générations plus jeunes : surfer pour regarder des vidéos ou remplir sa déclaration d'impôts ce n'est pas le même usage du numérique

- il faut savoir que dans le Pas-de-Calais, tous les villages sont raccordés à la Fibre optique : et cela depuis 2021 cela fait de nous un département à l'avant-garde en terme de services : c'est l'impulsion du Département (en lien avec la Région et le Nord) qui aura été déterminante pour mettre sur pied ce chantier qui a été une grande réussite : pour déployer un réseau public de 700 000 prises entre 2016 et 2021 !

Les acteurs privés eux, ayant choisi de ne déployer que dans les zones les plus rentables donc les plus grosses agglomérations.

- Bien sûr, l'accès à la fibre est devenu aujourd'hui aussi naturel que l'accès à l'électricité, on ne s'en rend plus compte : mais là encore, dans notre quotidien, le Département ne fait pas de bruit mais il a fait le boulot !

**\* Sur le handicap : au-delà de la compétence et ce que nous demande la loi (notamment le pilotage de la MDPH), le Département met en place un « engagement Handicap » dans ses politiques**

- On le voit au travers du FARDA ici, avec l'accompagnement de la commune pour ce parking PMR près du cimetière : c'est un vrai plus pour nos anciens et les personnes en situation de handicap, pour faciliter l'accès au cimetière

- c'est aussi vrai dans d'autres politiques départementales ; je pense au tourisme par exemple dans lequel avec Pas de Calais tourisme nous accompagnons le déploiement du label « Tourisme et Handicap » dans tout le département

- le handicap ce n'est pas une catégorie de population « pré-déterminée » : au-delà des situations difficiles vécues dès la naissance, cela peut aussi nous arriver à tous, à un moment de notre vie : suite à un accident par exemple, ou simplement avec le vieillissement et le corps qui ne répond plus comme auparavant, donc ce qui concerne le handicap nous concerne nous tous, et c'est pour cela qu'en tant que décideurs publics il nous faut concevoir des équipements adaptés !

**\* Un chantier porté par une collectivité c'est de l'activité et de l'emploi local !**

- Au travers du FARDA, le Département accompagne l'investissement porté par les communes

- C'est agir pour une amélioration du service public et pour l'égalité entre les territoires (bien souvent la commune seule ne pourrait pas supporter de tels chantiers) ; sur le plan économique également cela a un rôle moteur pour nos artisans et nos PME locales : c'est du « carnet de commandes »

- Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, mettre en péril l'investissement public y compris sur les petits chantiers, c'est faire peser des menaces à moyen terme sur notre tissu économique qui participent à la vitalité de nos territoires ruraux !